



# RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA FONDATION EESP

éesp

école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne  
haute école de travail social et de la santé · Vaud

Hes-so  
Hauterive

Le 19 novembre 2014, à l'occasion du jubilé de l'EESP, nous avons été fascinés par le spectacle offert par la troupe Maïgwenn et les orteils. Les photographies agrémentant le présent rapport illustrent mieux que mille mots ce jubilé.



# SOMMAIRE

<b>4</b>	<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>12</b>	<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>
<b>6</b>	<b>EXTRAIT DU DISCOURS DE M. PAHUD</b>	<b>13</b>	<b>BILAN</b>
<b>7</b>	<b>MOT DE LA DIRECTRICE</b>	<b>14</b>	<b>RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE</b>
<b>8</b>	<b>QUE FAIT L'EESP ?</b>	<b>16</b>	<b>LES ENJEUX À VENIR</b>
<b>9</b>	<b>LA VIE À L'EESP</b>	<b>17</b>	<b>LES PRIX À L'EESP</b>
<b>10</b>	<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>18</b>	<b>LES MEMBRES DE LA FONDATION</b>

# MOT DU PRÉSIDENT

Alors que la présidence du Conseil de Fondation de l'EESP m'incombe depuis juin 2014, c'est un sentiment de déférence qui inspire ce premier billet. Je pense en premier lieu à mon prédécesseur Jean-Claude Knutti qui nous a quittés le 18 mai 2014. Sa personnalité empreinte d'une grande compétence et humanité nous laisse un souvenir durable de son engagement. Ma reconnaissance va aussi à mes collègues du Bureau et du Conseil pour leur confiance et leur participation à la vie de l'école.



Bernard Decrauzat  
Président de la Fondation EESP

L'EESP a 50 ans! À cet égard, on ne relèvera jamais assez le rôle précurseur et rassembleur de Claude Pahud, le fondateur et premier directeur. Paola Richard-de Paolis notre directrice a poursuivi la tâche avec talent pour en faire une école bien positionnée et reconnue. Plusieurs rencontres traitant de thématiques diverses ont commémoré ce 50<sup>e</sup> anniversaire. Il s'en dégage une constante: à 50 ans, les formations et la recherche au sein de l'EESP sont aujourd'hui comme hier centrées sur le service à la communauté. La qualité professionnelle et relationnelle entre les personnes soucieuses de la place de l'EESP est un autre facteur de longévité et d'efficacité. À cet égard, je rends hommage aux collaboratrices et collaborateurs de l'école, aux représentants et représentantes des milieux professionnels, des pouvoirs publics et de la HES-SO qui ont façonné l'EESP au cours des ans. Plusieurs de ces personnes ne sont plus là mais leur nom est inscrit dans nos pensées; certaines nous observent avec attention depuis leur retraite ou leur nouvelle activité; d'autres encore sont devenues nos premiers professeurs et professeurs honoraires. On peut compter sur celles et ceux qui assurent le présent et le devenir de notre Haute école de travail social et de la santé. Que toutes et tous soient sincèrement remerciés d'avoir donné ou de procurer du sens, des valeurs et de la capacité à l'EESP.

Sous peine de disparaître, toute institution est appelée à s'adapter aux besoins de son environnement. Les plans stratégiques de l'EESP, du canton de Vaud, par son Département de

de l'EESP, en collaboration avec les milieux concernés. Confiant dans les conditions réunies pour ces travaux, je salue avec gratitude l'esprit constructif qui les préside et remercie nos deux partenaires que sont le DFJC et la HES-SO de leur appui.

**« À 50 ANS, LES FORMATIONS ET LA RECHERCHE AU SEIN DE L'EESP SONT AUJOURD'HUI COMME HIER CENTRÉES SUR LE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ. »**

la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), et de la HES-SO, réunissent les objectifs de cet essor. Outre les moyens permettant de garantir l'activité des HES, le DFJC et la HES-SO définissent le cadre d'un développement coordonné. Parmi les actes récents, je relève la convention intercantonale sur la HES-SO, la Loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV) et la convention entre l'État de Vaud et notre fondation. De façon générale, ces dispositions renforcent l'institution; certaines pourraient cependant conduire à un déséquilibre entre les missions de notre école. Leur mise en œuvre est donc assumée avec attention par les compétences réunies au sein

Le lecteur ou la lectrice de ce rapport voudra bien considérer que tout ce qui se fait au sein de l'EESP vise la formation des étudiants et étudiantes. Par leurs études, leurs questions, leurs stages et leurs résultats, ils et elles participent pleinement au rayonnement de notre école. Enfin, toutes les considérations réunies ici seraient vaines si nous ne prenions pas conscience que les professionnels et professionnelles que nous formons sont appelé-e-s à soutenir, à prendre en charge ou à accompagner des membres de notre société dont la situation est fragilisée, dont la précarité tend à augmenter.

Bernard Decrauzat  
Président de la Fondation EESP

# EXTRAITS DU DISCOURS DE M. PAHUD



**M. Claude Pahud-Veillard**  
Fondateur de l'EESP

**M. Bernard Decrauzat**  
Président du conseil de fondation

**Mme Anne-Catherine Lyon**  
Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud

**Mme Nouchine Hadjikhani**  
Professeure spécialiste en imagerie cérébrale à l'Université Harvard

**M. Jean Richard**  
Directeur des Editions d'en bas

**Mme Paola Richard-De Paolis**  
Directrice de l'EESP

**Mme Luciana Vaccaro**  
Rectrice HES-SO - Haute école spécialisée de Suisse occidentale

**En cette année 2014, riche en commémorations de toutes sortes, le cinquantième anniversaire de l'EESP ne semble guère prendre place dans le TOP DIX du HIT PARADE des jubilés...**

On ne s'en étonnera pas. Les principaux domaines de l'EESP – les différents, les pauvres, les marginaux, les étrangers, les laissés pour compte, les malades, les vieux, les enfants – ne font pas le poids dans le prestigieux marché des activités humaines: la science, la politique, l'argent, la guerre...

[Pour que l'EESP puisse prendre son essor pas à pas, au fil des années] Il a fallu relever des défis de taille: parmi eux, financer la construction d'un bâtiment, rétribuer décemment le personnel, abaisser spectaculairement les finances d'études.

**« ...ÊTRE UN LIEU EXEMPLAIRE DE FORMATION ET D'ÉDIFICATION DES PERSONNES. »**

La mise sur pied d'une convention intercantonale de financement, suscitée par l'initiative conjointe de l'État de Vaud et de la Commune de Lausanne, signée en 1972, a permis ces réalisations et assuré, à long terme, la sécurité matérielle de l'école, lui permettant ainsi de mettre pleinement en œuvre sa finalité: être un lieu exemplaire de formation et d'édification des personnes.

Monsieur Claude Pahud, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du jubilé de l'EESP

# MOT DE LA DIRECTRICE



**Paola Richard-de Paolis**  
Directrice de l'EESP

**L'année 2014 a vu notre école fêter ses 50 ans... voire ses 60 et même les 90 de son fondateur! Si l'Association EESP a bien été créée le 19 novembre 1964, le premier noyau de l'école, le Centre de formation pour éducateurs, avait vu le jour en mai 1954, dix ans plus tôt, grâce à l'énergie clairvoyante de son fondateur, Claude Pahud qui, quant à lui, en a fêté 90 en décembre 2014!**

**« UN JUBILÉ PEUT EN CACHER UN AUTRE... »**

Le 19 novembre 2014, l'allocution brillante de Claude Pahud a ouvert la cérémonie du 50<sup>e</sup>, cérémonie honorée des messages de Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud, de Madame Luciana Vaccaro, rectrice de la HES-SO et du responsable du domaine Travail social, notre collègue et ami Joseph Coquoz: nous les remercions encore une fois des mots empreints d'estime pour notre institution.

Nous avons choisi l'option de ponctuer de diverses manifestations toute l'année académique 2014-2015 pour terminer, en juin 2015, avec les 50 ans de l'école d'Ergothérapie à Berne dans le cadre du congrès de l'Association Suisse des Ergothérapeutes. Les manifestations multiples du 50<sup>e</sup> – tables rondes, colloques, expositions, un spectacle, des films et des ateliers – nous ont permis d'accueillir nos partenaires des milieux professionnels et académiques, de nombreux anciens étudiants souvent devenus praticiens formateurs ou responsables d'institutions et services, pour partager avec eux des thèmes allant de l'observation du jeune enfant aux défis professionnels dans le champ de la vieillesse, en passant par les approches de l'autisme, la perception de la schizophrénie ou la philanthropie et les transformations du travail social. Notre choix, tout comme lors des festivités du 25<sup>e</sup> de l'EESP qu'il m'a été donné d'animer alors que je débuteais comme directrice, a été de mettre en avant pour des problématiques parfois graves les contenus de recherche, les bonnes pratiques comme les doutes et questionnements qui alimentent notre mandat de formation et qui tissent, année après année, nos relations avec les terrains d'intervention. En un mot comme en cent, un jubilé célébrant *Le Sourire de la pensée*, selon la formule choisie par l'Unité de formation continue pour sa journée de septembre 2014 sur l'art-thérapie.

Paola Richard-de Paolis  
Directrice de l'EESP

# QUE FAIT L'EESP ?

L'EESP, comme la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) dont elle fait partie, appartient au niveau tertiaire A du système suisse de formation, avec les écoles polytechniques fédérales (EPF), les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Soumise à présent à la nouvelle *Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE)*, l'EESP poursuit le développement et la consolidation de ses quatre missions de base.



**FORMATION DE BASE**  
(BACHELOR ET MASTER)



**FORMATION CONTINUE ET POST-GRADUÉE:**  
CERTIFICATS, DIPLÔMES ET MASTERS  
(CAS, DAS, MAS)



**RECHERCHE ET  
PRESTATIONS DE SERVICE**



**RELATIONS  
INTERNATIONALES**

L'EESP bénéficie d'un rayonnement et d'un patrimoine de connaissances et de ressources construits sur plus de cinquante ans. Par sa situation centrale en Suisse romande et son dynamisme, elle joue un rôle crucial reconnu de la HES-SO, rôle qu'elle entend assurer en poursuivant le développement de ses activités et celles de ses partenaires.

Elle défend une politique de formation, de recherche et de prestations de service qui répond aux besoins en compétences professionnelles des divers organismes, institutions et services publics et privés du champ social, éducatif et socio-sanitaire auxquels se destinent ses diplômés et diplômées. Tout en sauvegardant son autonomie, elle veille à maintenir des relations suivies avec ces champs d'intervention qui participent activement à la production de connaissances scientifiques, par leur implication fréquente dans des projets de recherche, et de compétences pratiques indispensables aux futurs diplômés par leur contribution à la formation pratique. Plus de 500 institutions encadrent de près nos étudiantes et étudiants durant leur formation pratique, à travers le travail quotidien de praticiens formateurs spécialement outillés pour cette tâche spécifique: qu'ils et elles soient ici vivement remerciés pour leur investissement, pour la rigueur de leur action, pour leur capacité à faire évoluer les personnes en formation que nous leur confions chaque année.

# LA VIE À L'EESP



L'EESP fonde son potentiel d'activités et de réussites sur les personnes qui la font exister. Et pour preuve, l'année 2014 a été l'occasion de nommer les premiers professeurs honoraires de l'EESP, titre inscrit dans la nouvelle *Loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV)*:

**M. Olivier Amiguet**  
**M. Pierre Avanzino**  
**M. Charles Chalverat**  
**M. Jean-Pierre Fragnière**  
**Mme Elisabeth Hirsch Durrett**  
**M. Gil Meyer**  
**M. Claude Pahud**  
**Mme Isaline Panchaud**  
**Mme Michèle Schaerer**

En regard, nous avons aussi le plaisir de signaler quelques arrivées marquantes parmi le corps professoral:

**Mme Khedidja Girardet**  
Professeure en éducation sociale  
**M. Alexandre Lambelet**  
Professeur dans le domaine de la vieillesse  
**Mme Sylvie Tétreault**  
Professeure dans le domaine des habiletés relationnelles et communication  
**Mme Carola Togni**  
Professeure dans le domaine de l'histoire sociale

La nouvelle LHEV introduit d'importants changements, parmi lesquels la distribution du personnel d'enseignement et de recherche dans de nouvelles fonctions, qui se déploiera en 2015. Parmi les changements déjà intervenus en 2014, on peut signaler:

- la signature d'une nouvelle Convention avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC);
- la nomination d'un Conseil représentatif au sein de l'EESP, dont 10 membres sont à présent délégués au Conseil de fondation (cf. page 18);
- l'élaboration d'un Plan de développement 2015-2020 de l'école et d'un Plan stratégique des domaines Santé et Travail social.

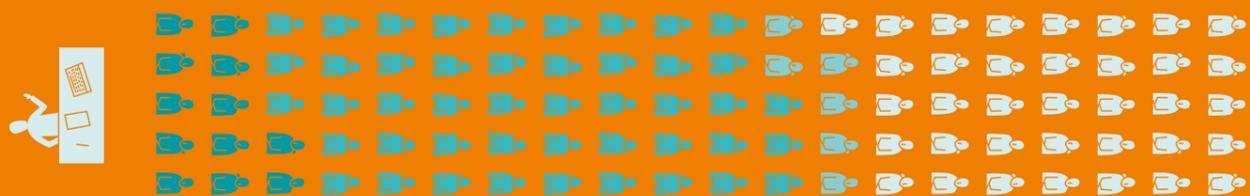
L'année 2014 a aussi été l'occasion d'ouvrir les festivités du jubilé de l'EESP, avec une journée consacrée à l'autisme, ponctuée par un spectacle de danse aussi fascinant que déconcertant. Ce spectacle a été offert par la troupe *Maigwenn et les orteils*, jeune compagnie de danse et de gigue contemporaine travaillant avec des artistes professionnels différents et marginalisés (syndrome de Williams, syndrome d'Asperger).

# L'EESP EN QUELQUES CHIFFRES EN 2014



## ÉTUDIANTS

Filière ergothérapie 148 Filière travail social { Bachelor 595 Master 71 Formation continue (MAS-DAS-CAS) 477



## TRAVAIL SOCIAL

BACHELOR

## ERGOTHÉRAPIE

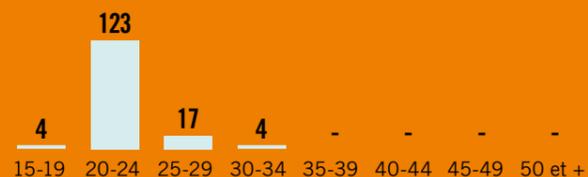
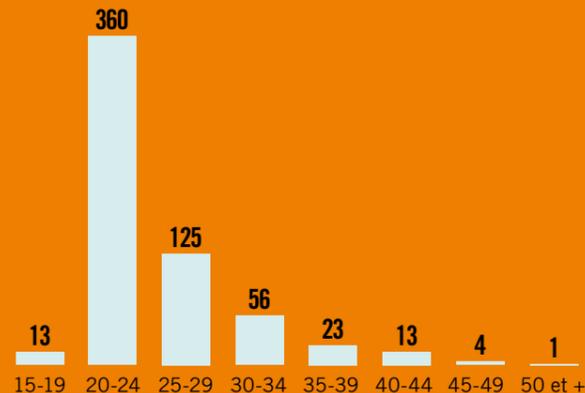
GENRE



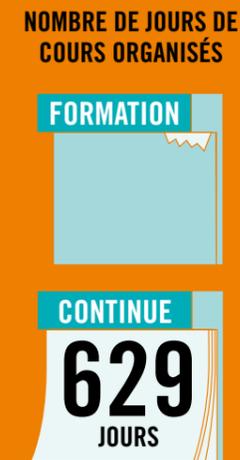
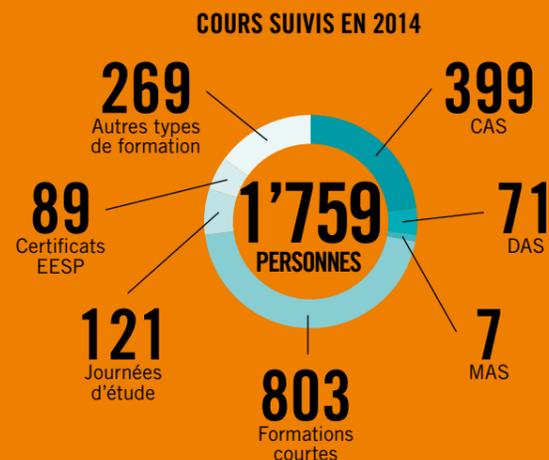
### NOMBRE DE DIPLÔMÉS EN 2014



### ÂGE



## FORMATION CONTINUE



### FORMATIONS POST-GRADES EN EXPLOITATION



## LARESS



## PRESTATIONS DE SERVICE



## RELATIONS INTERNATIONALES

### IN

viennent à l'EESP



### OUT

vont à l'étranger



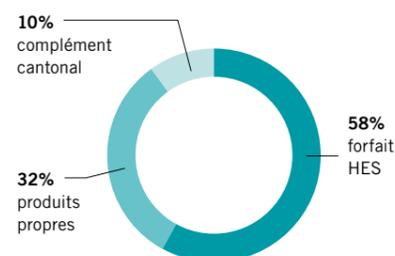
# COMPTE D'EXPLOITATION 2014

## CHARGES

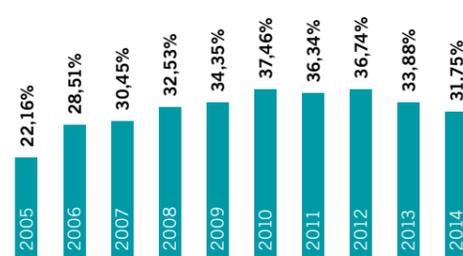
01.01.2014 AU 31.12.2014	COMPTES	BUDGET
Total salaires	17'644'905	17'542'000
Total charges sociales	3'931'918	4'005'000
Total autres charges du personnel	170'436	135'000
<b>Total charges du personnel</b>	<b>21'747'259</b>	<b>21'682'000</b>
Total charges ressources et services	1'839'451	2'038'000
Total charges Unité Formation continue	325'660	293'000
Total charges LaReSS (Ra&D - PS)	252'110	285'500
Total charges autres	1'221'802	1'443'500
Attribution à des fonds et réserves	595	0
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>3'639'618</b>	<b>4'060'000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>25'386'877</b>	<b>25'742'000</b>

## PRODUITS

Total produits ressources et services	122'187	67'000
Total produits écolages Bachelor	1'104'288	1'137'600
Total produits Unité formation continue	2'726'697	2'550'000
Total produits LaReSS (Ra&D - PS)	2'025'801	2'380'000
Total produits autres	2'225'015	1'792'400
Prélèvement sur les fonds et réserves	22'140	220'000
<b>Total des produits</b>	<b>8'226'128</b>	<b>8'147'000</b>
<b>Excédent des charges d'exploitation</b>	<b>17'160'749</b>	<b>17'595'000</b>
Forfaits enveloppe HES	15'067'471	14'980'000
Complément cantonal Vaud - HES	2'615'000	2'615'000
<b>Couverture de l'excédent des charges</b>	<b>17'682'471</b>	<b>17'595'000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET DE LA COUVERTURE</b>	<b>25'908'599</b>	<b>25'742'000</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>521'722</b>	<b>0</b>



COMPTE D'EXPLOITATION HETS&SA - EESP



PRODUITS PROPRES

# BILAN 2014

## ACTIF

	31.12.2014	31.12.2013
Caisse	10'085	4'628
La Poste	50'487	39'251
Banque Cantonale Vaudoise	4'882'056	4'016'731
<b>Liquidités</b>	<b>4'942'628</b>	<b>4'060'610</b>
Débiteurs	595'386	581'205
Actifs transitoires	1'592'067	959'497
<b>Réalisables à court terme</b>	<b>2'187'453</b>	<b>1'540'702</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>7'130'081</b>	<b>5'601'312</b>
Placements affectés	244'481	634'061
Mobilier, équipements	1	71'264
Immeubles	6'479'747	6'715'746
<b>Immobilisés</b>	<b>6'724'229</b>	<b>7'421'071</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13'854'310</b>	<b>13'022'383</b>

## PASSIF

Créanciers fournisseurs	250'360	465'931
Créanciers divers	183'344	86'433
Passifs transitoires	3'306'465	2'488'864
Provision pour pertes sur débiteurs	45'000	45'000
Emprunts à long terme	7'488'195	7'536'373
<b>Fonds étrangers</b>	<b>11'273'364</b>	<b>10'622'601</b>
Fonds affectés	243'538	637'061
Fonds et réserves divers	588'867	598'867
Fonds de réserves et d'innovation	1'146'819	627'647
Capital de dotation	80'000	80'000
<b>Fonds propres</b>	<b>2'059'224</b>	<b>1'943'575</b>
Résultat exercice	521'722	456'207
<b>Résultat en attente d'affection</b>	<b>521'722</b>	<b>456'207</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13'854'310</b>	<b>13'022'383</b>

# RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de

## FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES** comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice 2014 arrêté au 31 décembre 2014.

### RESPONSABILITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2014 arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 10 mars 2015

Léman Audit SA

Y. Platel  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

p.p. A. Baumann  
Expert-réviseur agréée

# LES ENJEUX À VENIR

L'EESP, allant dans le sens de la nouvelle *Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE)*, entend élargir ses coopérations avec les autres Hautes écoles, tant au plan vaudois (EPFL, UNIL, HEP) qu'au niveau suisse et européen. Étant la seule haute école de travail social sur sol vaudois et la seule haute école d'ergothérapie sur sol romand, l'EESP veut mettre toutes ses compétences dans ces coopérations mobilisatrices.

Pour correspondre à ses principaux enjeux, l'EESP poursuit 3 principaux objectifs:

**1** **Consolider la structure de l'EESP et adapter ses cadres réglementaires**  
La nouvelle Convention HES-SO (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013), la nouvelle loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014) ainsi que la nouvelle Loi fédérale d'Encouragement des Hautes Ecoles (LEHE, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015) exigent une adaptation de nos cadres réglementaires qui inclut notamment une réorganisation du personnel d'enseignement et de recherche ainsi que la mise en place d'une assurance qualité nous permettant de répondre aux futures exigences d'accreditation institutionnelle (LEHE, chapitre 5).

**2** **Engager les travaux de réhabilitation d'un de ses bâtiments (date de construction: 1972)**  
Réduire la consommation énergétique par isolation thermique et pose de panneaux solaires, tout en adaptant la configuration des locaux aux besoins futurs de l'école; suivre le plan des travaux selon calendrier de l'EMPD adopté en avril 2014.

**3** **Gérer le transfert de la filière ergothérapie à l'horizon 2022**  
Engager les travaux préparatoires garantissant à la filière de conserver ses capacités d'enseignement, de recherche et de relations internationales lors de son transfert; mesurer les conséquences sur la capacité de formation en TS, en étudiant différents scénarios.



# LES PRIX À L'EESP

Le **Prix Fondation Bellet** est destiné à un ou des étudiants EESP pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation (par exemple travaux, rapports de stage) dans le champ de l'éducation. Ce prix sera remis pour la première fois en 2015.

Le **Prix Fondation Eben-Hézer** est destiné à un ou des étudiants EESP pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation (par exemple travaux, rapports de stage) dans le champ du handicap. Ce prix sera remis pour la première fois en 2015.

Le **Prix Jean-Claude Knutti** est destiné à un ou des étudiants EESP en formation postgrade, pour la qualité de son-leur travail de certification. Ce prix sera remis pour la première fois en 2015.

Le **Prix Claude et Monique Pahud** est destiné à un étudiant EESP pour la qualité de ses prestations sur les plans théorique et pratique, la qualité de son travail de bachelor et la qualité de sa participation aux divers actes de la formation, y compris ceux qui touchent à la vie institutionnelle et à la vie de la classe. Ce prix a été remis pour la première fois en 1989.

Le **Prix Pro Senectute Vaud** est destiné à un ou des étudiants EESP pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation (par exemple travaux, rapports de stage) dans le champ de l'action sociale gérontologique. Ce prix sera remis pour la première fois en 2015.



Le **Prix Anne-Marie Rollier** est destiné à un étudiant en ergothérapie qui a démontré des qualités particulières lors des cours de techniques professionnelles et durant les deux premiers stages. Ce prix a été remis pour la première fois en 1992.

Nous remercions chaleureusement toutes les fondations et personnes pour leur confiance allouée à l'EESP à travers ces prix.

# LES MEMBRES DE LA FONDATION

## BUREAU DU CONSEIL

**Bernard Decrauzat** Président, membre coopté

**Françoise Pitteloud** Vice-présidente, membre cooptée

**Claude Meyer** Trésorier, membre coopté

**René Goy** Délégué des milieux prof. employeurs, Commission des Études FC

## MEMBRES DU CONSEIL

**Josiane Aubert** Membre cooptée

**Alain Clémence** Membre coopté

**Jean-Marie Villat** Membre coopté

**Oscar Tosato** Délégué de la Ville de Lausanne

**Hélène Métraux** Déléguée des milieux prof. employeurs, Commission des Études ER

**Olivier Schnegg** Délégué des milieux prof. employeurs, Commission des Études TS (ASC)

**Luca Zuntini** Délégué des milieux prof. employeurs, Commission des Études TS (ES)

**Marion Bertholet Keckeis** Déléguée des milieux prof. employés, Commission des Études ER

**Yves Scheidegger** Délégué des milieux prof. employés, Commission des Études FC

**Joël Mellina** Déléguée des milieux prof. employés, Commission des Études TS

**Tomika Egedüs-Connor** Déléguée des milieux prof. employés, Commission des Études TS

**Pascal Eric Gaberel** Professeur LaReSS, Délégué PER LaReSS du Conseil représentatif

**Michel Jaques** Professeur ER, Délégué PER ER du Conseil représentatif

**Alexandre Lambelet** Professeur TS, Délégué PER TS du Conseil représentatif

**Viviane Prats** Professeure UFC, Déléguée PER UFC du Conseil représentatif

**Céline Beetschen** Assistante d'enseignement, Déléguée Corps intermédiaire du Conseil représentatif

**Marc Magnin** Adjoint administratif, Délégué PAT du Conseil représentatif

**Séverine Roy** Informaticienne, Déléguée PAT du Conseil représentatif

**Rodan Bury** Étudiant ER, Délégué Étudiants ER du Conseil représentatif

**Gwendoline Luthi** Étudiante TS, Déléguée Étudiants TS du Conseil représentatif

**André Martins Alves Ribeiro** Étudiant TS, Délégué Étudiants TS du Conseil représentatif



**HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET  
DE LA SANTÉ | EESP | LAUSANNE**

Chemin des Abeilles 14

1010 Lausanne

tél. +41 (0)21 651 62 00

fax +41 (0)21 651 62 88

[info@eesp.ch](mailto:info@eesp.ch)

[www.eesp.ch](http://www.eesp.ch)